



Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 24
Votants : 28
Date de la convocation : 8 décembre 2009

N° 84

L'an deux mille neuf et le quatorze du mois de décembre, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mme LABORDE, M. CONTE, Mme ROMÉRO, M. OUSSET, Mme GAUZY CHABLE, MM ALLOUCHE, BOUISSEREN, CAPRON, Mme RAMON BOTONNET, M. PAUL, Mme CARRETIER, M. CARILLO, M. SAUVAN, MM LE NGUYEN, GRÉPINET, TALBOT, FÉVRIER, Mme TARAYRE, M. BOUSQUEL, Mme BOULANGÉ, MM PLANCHERON, SAVY

PROCURATIONS : Mme PLAYS en faveur de Mme GAUZY CHABLE
Mme ALQADI NASSAR en faveur de Mme LABORDE
Mme FONS VINCENT en faveur de M. OUSSET
Mme CONFAIS en faveur de M. SAUVAN

ABSENTE : Mlle VAN ELST

COMMUNE – DM 4

Rapporteur : Monsieur OUSSET

Il est proposé au conseil municipal d'adopter les modifications de crédits suivantes :

Dépenses de fonctionnement : 0 €

60611 – Eau & assainissement : - 35 000 €

61522 – entretien des bâtiments : - 10 000 €

61523 – entretien des terrains : - 34 380 €

6156 - Maintenance : - 20 000 €

6232 – Fêtes & cérémonies : - 5 000 €

63512 – taxes foncières : - 1 000 €

64111 – Personnel titulaire –rémunération principale : + 105 000 €

66112 - ICNE : + 380 €

Dépenses d'investissement : 1 100 000 €

202 – Frais études documents d'urbanisme : + 1 300 €

2031 – Frais études : + 33 700 €

2313 – Opération 71 : + 1 100 000 €

2031 – Opération 93 – Frais études : - 35 000 €

Recettes d'investissement : 1 100 000 €

1641 – Emprunt : 1 100 000 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur OUSSET, à la majorité (six contre)

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

 Le Maire
Sauvage

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le *15/11/2009*
et publication
le *15/11/2009*